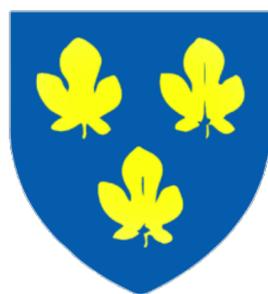


82



MAIRIE DE FIAC
CLARTÉ
COMMUNICATION
TRANSPARENCE

HIVER 2021

043
BRIATEXTE 8
AULHET 12
AUR

82

Cher.e.s Fiacois.e.s

2020, année meurtrie.

Les manifestations de convivialité liées à l'élection, les réunions publics ponctuées de moment de fraternité, d'échange... Tout cela est remis aux calendes grecques.

Malgré tout 2020 aura vu l'aboutissement de différents projets :

- le citystade qui permettra à l'avenir aux enfants de l'école et aux sportif.ve.s fiacois.es de prendre du plaisir ;
- l'éclairage urbain à led qui permet à la fois de remplacer les lampes énergivores et de moduler l'éclairage en fonction des usages. Source d'économie et de confort, il permettra aussi de tenir compte de l'avis des utilisateurs et de baisser ou augmenter l'intensité à la demande ;
- le vestiaire de l'ancienne piscine qui a été reconverti en cabinet médical qui permet l'installation de 2 orthophonistes à Fiac ;
- des ralentisseurs vers les lotissements Miegé Pelisse et En Cazarel qui permettront d'améliorer la sécurité ;
- la nouvelle dénomination des voies, base de la navigation de nombreux organismes remplissant des missions de service public comme l'acheminement des courriers et des colis, mais également les interventions de secours (samu, pompiers) les fournisseurs d'accès Internet... D'autres sont en cours :
- un espace touristique autour de la citerne eiffel du château de Chaminade ;
- l'agrandissement du cimetière du bourg centre ;
- la création de toilettes publiques en face de l'école ;
- la réhabilitation de la mairie qui permettra aux usagers de bénéficier d'un meilleur accueil ;
- un ralentisseur dans la descente de la rue



Chaminade.

Tout cela correspond uniquement à des projets qui améliorent bien sûr la vie quotidienne, mais là n'est pas l'essentiel.

Le lien, la convivialité, la découverte des autres, la rencontre, toutes ces valeurs qui construisent la dynamique d'un village nous ont cruellement manqué.

La distribution de colis gourmands aux foyers de plus de 80 ans ne remplace pas le contact et l'échange qui aurait pu résulter d'une rencontre autour d'un repas.

Les conseils municipaux retransmis par Internet ne compensent pas l'absence de public. Les rencontres par visioconférences ne remplacent pas le face-à-face.

Notre traditionnelle cérémonie des vœux est malheureusement annulée pour cette année.

Vous l'aurez compris, il est difficile à l'heure où j'écris ces lignes d'espérer que l'année 2021 sera meilleure que 2020 tant nous sommes à la merci de cette pandémie évolutive. Mais on peut toujours rêver et en respectant les gestes barrières participer à sa disparition.

Je vous présente au nom du Conseil Municipal mes vœux les plus sincères, de santé, de bonheur, de solidarité et vous souhaite, pour vos proches et pour vous, une très belle année 2021.

Alain Berthon

SOMMAIRE

Actualités	3
Des ortho à Fiac	4
Finance-économie	
Finances communales	5
Comptes communaux	7
Jeunesse	
Conseil municipal jeunes	8
Ecole du Figuier	13
Centre de loisirs	15
Communication	
Le site Fiac.fr	16
Tourisme-économie locale	
Toilettes publiques	18
Chemins de rando	19
Voirie-Travaux	20
Matériel	21
Environnement	
Déchets	22
Culture-Associations	25
Pages pratiques	32

ACTUALITÉS

La fibre dans le Tarn

La fibre est en cours d'installation. La Covid-19 a empêché le développement normal et le calendrier initialement prévu a été retardé. Nous pouvons espérer une mise en place d'ici la fin de l'année 2021.

L'adressage

Le travail avec la Poste a finalement abouti. Les nouvelles adresses ont été créées et les agents municipaux ont installé les nouveaux panneaux de rue.

La mairie a fait parvenir aux habitants concernés un courrier contenant leur nouvelle adresse accompagnée d'un numéro à coller sur la boîte aux lettres. Ce courrier indique également la marche à suivre pour mettre à jour son adresse auprès des institutions.

En cas d'interrogations liées à cette nouvelle adresse, n'hésitez pas à contacter la mairie.

La citerne de Chaminade

Grâce aux forces conjuguées des employés de Chaminade et des agents municipaux, la citerne qui se trouve dans le parc du château de Chaminade a été dégagée. Vous pouvez maintenant l'admirer depuis la rue.

Ce lieu deviendra à terme un espace vert public.

Les jardins partagés

La mairie dispose de terrains qu'elle souhaiterait mettre à disposition d'une association pour créer des parcelles de jardins partagés. Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, contactez la mairie.



DES ORTHO À FIAC

On se met dans le bain !

C'est en septembre 2018 que nous avons débuté notre recherche de local pour la création de notre cabinet d'orthophonie. Nous souhaitons nous installer en zone rurale, peu dotée en orthophonistes.

Afin de trouver un lieu adapté à notre activité répondant aux normes d'un établissement recevant du public, nous avons informé la Communauté de Communes du Lautrécois-Pays d'Agout de notre recherche. La municipalité de Fiac a rapidement répondu à notre

annonce et nous a informé qu'un local serait disponible, une fois les travaux de l'école primaire publique achevés.

C'est ainsi que le projet de réhabiliter les anciens vestiaires de la piscine municipale est né, répondant à la volonté de l'équipe municipale de permettre aux fiacois l'accès aux soins orthophoniques.

L'orthophonie s'adresse à un large public allant des très jeunes enfants aux personnes âgées pour prévenir, évaluer et traiter les difficultés ou troubles du langage oral et écrit, de la communication, des fonctions oro-myofaciales, de la voix et des activités cognitives dont celles liées à la phonation, à la parole et au langage.

La rénovation complète du bâtiment étant enfin achevée, nous avons la joie d'ouvrir notre cabinet au 1 allée du jeu du mail en ce début d'année et d'y accueillir nos patients.

Nous remercions chaleureusement nos collègues qui nous ont permis de démarrer notre activité le temps des travaux de rénovation.

Nous remercions aussi vivement toute l'équipe municipale pour le temps et l'investissement que ce projet sur mesure a nécessité.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente nouvelle année.

Julie & Cécile



FINANCES

COMMUNALES

La situation sanitaire actuelle, et les confinements que nous avons connus, ont fortement perturbé les réalisations budgétaires.

Il n'en demeure pas moins que la situation financière de la commune est très saine. Les emprunts sont modérés, et le poids des échéances annuelles ne pèse pas sur notre trésorerie, qui est conséquente.

Ces dernières années, mise à part l'extension de l'école, dont le financement a été assuré par de larges subventions, très peu d'investissements ont été réalisés.

Nous pouvons saluer les équipes précédentes pour leur sagesse et leur sobriété.

Cependant, l'équipe nouvellement élue a pour ambition de développer l'attractivité de la commune, et de renforcer les liens de notre population.

Pour cela, nous devons investir pour le futur. Nous en avons les moyens.

Le budget 2020 tenait compte de certains investissements, qui même s'ils n'ont pas été achevés en fin d'année, ont vu pour certains, un début de réalisation.

Ce budget a été remanié à la suite du second confinement, et ce qui avait été prévu au second semestre 2020 a été largement reporté pour 2021.

La période reste très favorable aux investissements, nous pouvons avoir recours à l'emprunt avec des taux d'intérêts historiquement bas, et profiter de subventions que l'Etat ne

manquera pas de proposer pour relancer l'économie.

Cette période d'activité réduite nous a permis d'adhérer à une nouvelle banque, créée en 2013 par des collectivités, et destinée exclusivement aux collectivités.

Il s'agit de l'Agence France Locale (AFL), dont le siège est à Lyon, et qui offre des financements à des taux très bas.

Son fonctionnement est simple :

- la collectivité qui souhaite adhérer fait une demande à l'AFL qui dispose de l'ensemble des données financières des collectivités, et détermine avec ses propres algorithmes une cotation qui valide ou non la demande d'adhésion.

La collectivité devient actionnaire de cette banque, en versant un faible capital proportionnel à son encours de dettes ou à ses dépenses de fonctionnement ;

- elle peut ensuite emprunter à l'AFL en fonction de ses besoins et de ses possibilités, sur des durées de 2 à 40 ans, et selon un processus bancaire classique.

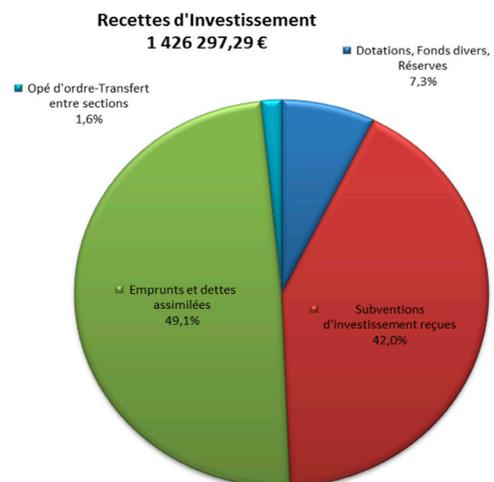
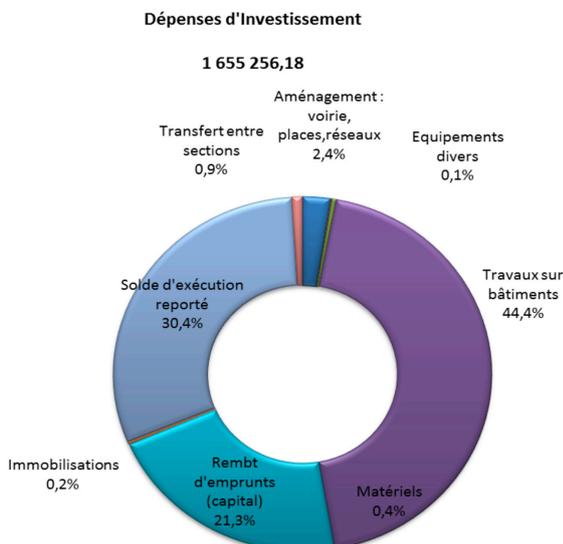
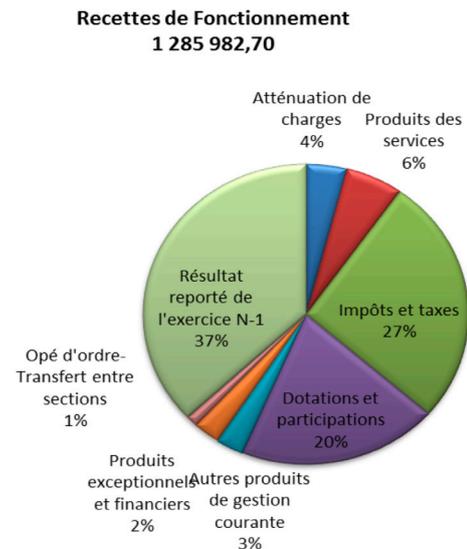
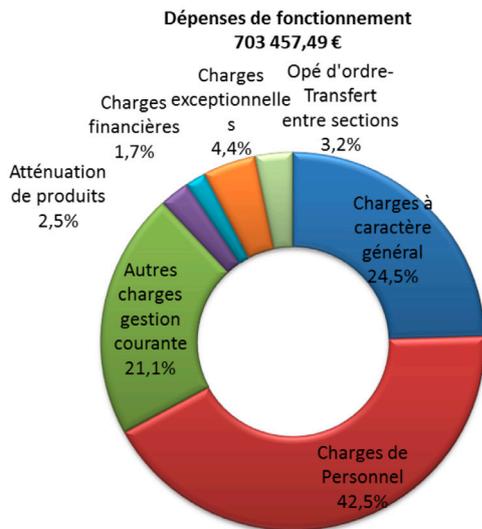
Actuellement, les taux fixes pratiqués tournent autour de 0,20 % l'an sur 10 ans pour une cotation moyenne (la nôtre est de 3,14 sur une échelle de 1 - la meilleure à 7 - la pire) !

Ce nouveau canal de financement est très intéressant, et concurrence avantageusement les offres des banques traditionnelles.

Nous resterons bien évidemment prudents, et veillerons à respecter nos engagements en matière d'imposition locale.

COMPTES COMMUNAUUX

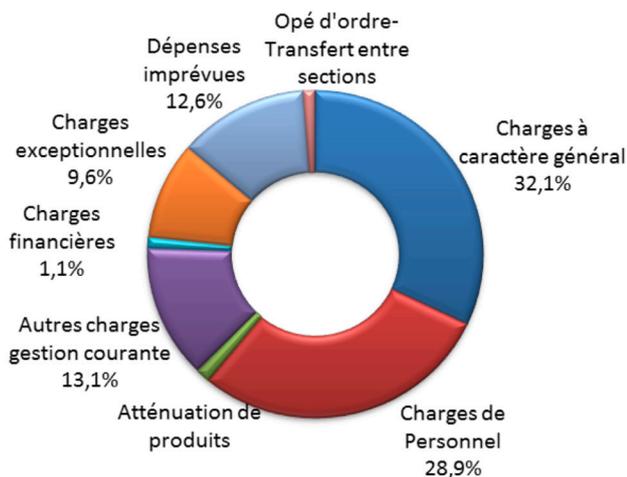
Compte administratif 2019



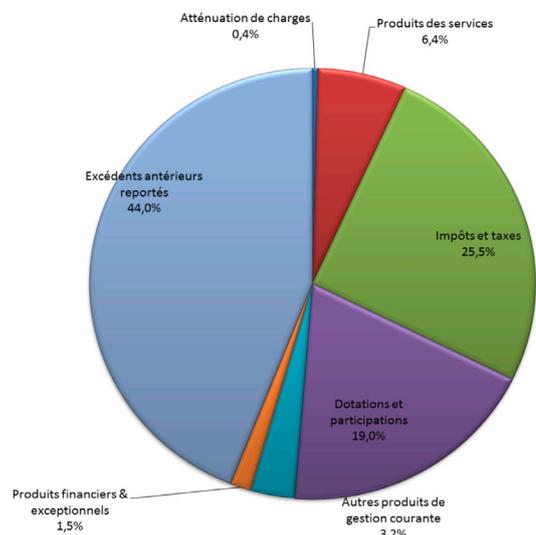
Economie-Finance

Budget 2020

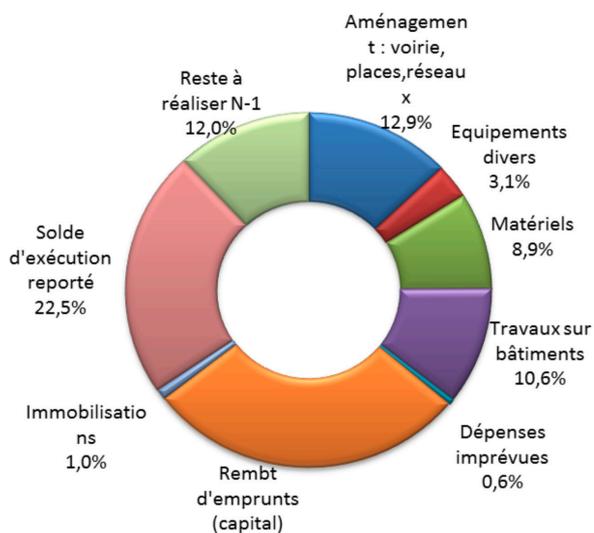
Dépenses de fonctionnement
1 323 484,21€



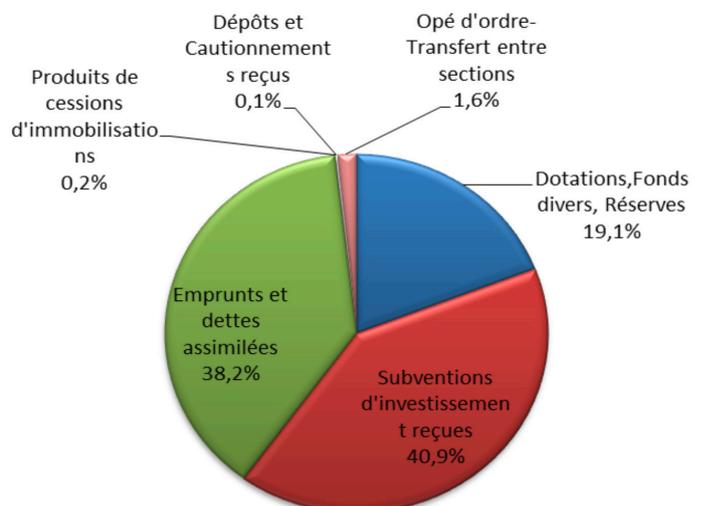
Recettes de fonctionnement
1 323 484,21 €



Dépenses d'investissement
1 015 605,89 €



Recettes d'investissement
1 015 605,89 €



CONSEIL MUNI

Les jeunes candidats sont prêts, toujours motivés pour s'investir. Les circonstances sanitaires ne nous
Leurs affiches sont très belles et pleines de promesse, faisons leur confiance.

VOTEZ BERTILLE

POUR UN FIAC PLUS SOLIDAIRE

Faire des fêtes



Aider les
personnes âgées

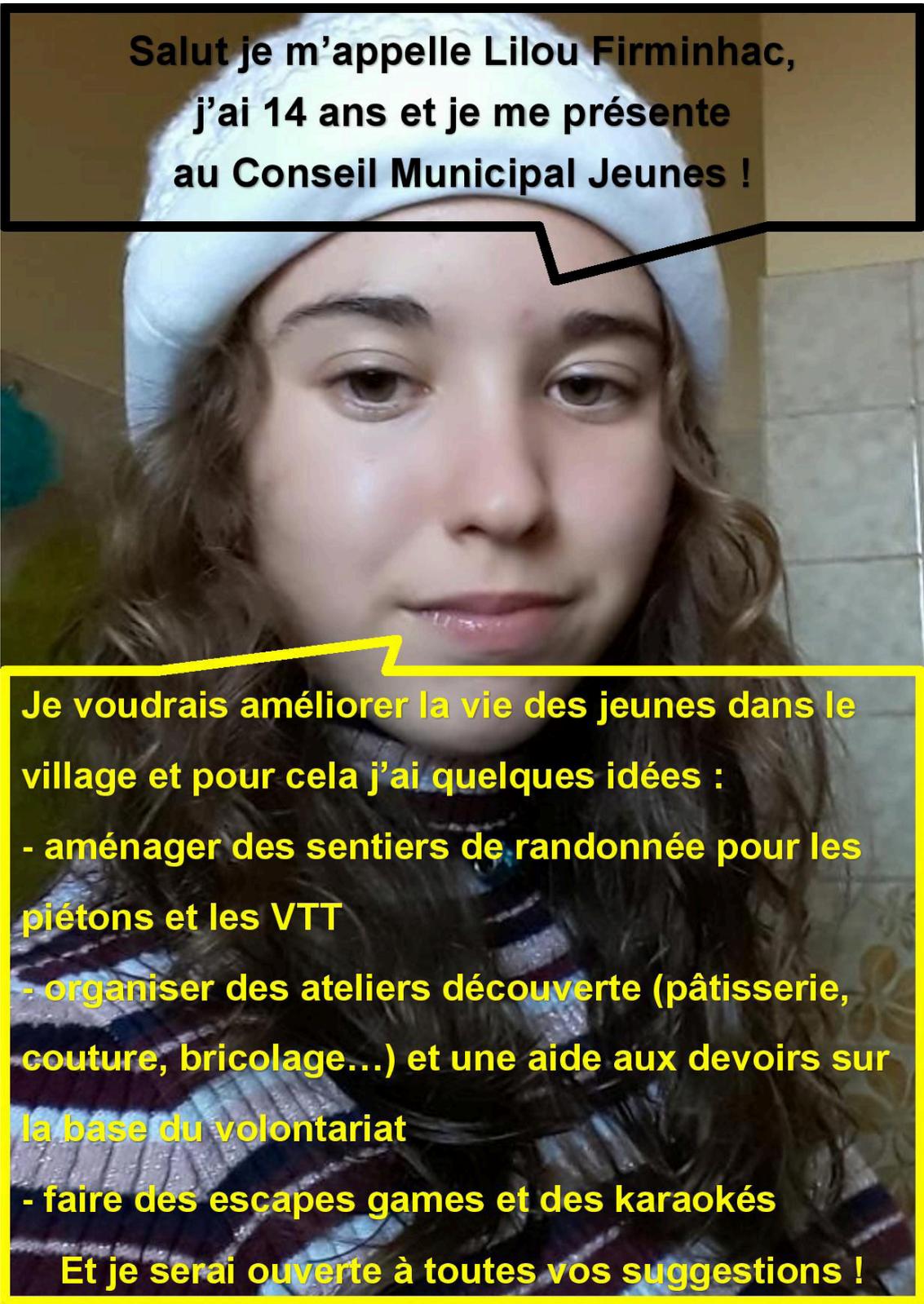
Des rassemblements pour les fêtes.
Un cinéma d'été en plein air.
Une journée du bénévolat.

CIPAL JEUNES

ont pas permis d'organiser les élections aux dates prévues. Tout le matériel électoral est prêt.
Tous les enfants et jeunes de Fiac seront bientôt invités à élire leurs représentants !

MAËLICE ISOARD
LE CHANGEMENT C'EST
LE MOUVEMENT !

DE LA PELOUSE DANS LA COURS
UN POTAGER MUNICIPAL
PLUS DE JEUX AU PARC
DISTRIBUTION DES INVENDUS



**Salut je m'appelle Lilou Firminhac,
j'ai 14 ans et je me présente
au Conseil Municipal Jeunes !**

Je voudrais améliorer la vie des jeunes dans le village et pour cela j'ai quelques idées :

- aménager des sentiers de randonnée pour les piétons et les VTT**
- organiser des ateliers découverte (pâtisserie, couture, bricolage...) et une aide aux devoirs sur la base du volontariat**
- faire des escapes games et des karaokés**

Et je serai ouverte à toutes vos suggestions !

Jeunesse



Pauline BRU
11 ans
Classe de 6^{ème} au
collège les Clauzades

MES PASSIONS :

- La cuisine 🍳
- Les animaux 🐾
- Les amies 👧



Je me présente en tant que conseillère municipale des jeunes à Fiac pour rencontrer des gens, pour consacrer du temps à mon village et améliorer le bien-être de tous. ✨

Mes projets sont :

- Mettre en place des services d'aides aux personnes âgées : éviter la solitude, rendre service, organiser un goûter annuel avec des gâteaux préparés par nous-mêmes.
- Organiser des sorties pédagogiques pour les enfants : sorties aux musées, découvertes de la nature, balades, visites de zoos, sorties vélo, sorties montagne ...
- Créer un espace de jeux et de pique-niques à Brazis. 🌙

LES BONNES IDÉES C'EST CHEZ ZOE!

Diversifier les habitants en organisant des journées ou des soirées à thème : fête du village, fête du printemps, fête de la musique, Noël, Halloween...



Favoriser les échanges inter-générationnels à travers des ateliers autour d'activités d'autrefois et d'aujourd'hui (couture, cuisine, informatique...)



Agir pour la planète en installant un compost communal.



Veiller à la sécurité de tous en faisant installer des ralentisseurs sur les routes d'accès au village.



ÉCOLE

DU FIGUIER

c'est-à-dire de mettre en place des actions dans le cadre d'une démarche globale de développement durable : nuit de la lecture, semaine sans écran, création d'un poulailler sont toujours des projets dans les tuyaux qui n'attendent qu'un assouplissement du protocole sanitaire actuellement en place dans l'école.

Rentrée des classes à l'école du Figuier.

Septembre 2020. 94 élèves ont fait leur rentrée à l'école du Figuier, souriants et contents de retrouver les copains. La grande majorité était revenue à l'école avant les vacances d'été mais ce n'était pas le cas de tous.

Du côté des enseignants, quelques changements : Aurélie Lessart a laissé sa place à Manon Vezin dans la classe des TPS/PS/MS. Elle est associée à Mélanie Hallard dans cette classe de 18 élèves, toujours aidées de Geneviève Larrue, l'ATSEM de la classe. Sandie Granier et Céline Cazelles, l'ATSEM de la classe, restent fidèles aux 24 élèves de la GS/CP. Marine Wozny, la directrice de l'école et récemment devenue Marine Viala, enseigne le mardi, le jeudi et le vendredi dans sa classe de CP/CE1. C'est Julien Boyer, arrivé également cette année sur l'école, qui travaille avec elle le lundi. Pour finir, Anne Robin et Mélanie Hallard travaillent toujours ensemble avec les 28 élèves de CE2/CM1/CM2. Petit changement cette année, la journée destinée à la gestion de l'école n'est plus le jeudi mais le lundi.

L'année 2019/2020 n'a pas pu voir naître tous les projets auxquels l'équipe enseignante avait songé. Elle espère donc pouvoir y parvenir cette année. Pour rappel, elle a pour projet de se rapprocher des exigences du Label E3D,

Vous l'aurez compris, beaucoup d'actions sont en attente. Heureusement, et pour le plus grand bonheur des élèves, les dictées ne sont pas interdites !

Néanmoins et de façon certaine, l'école participe de nouveau cette année à l'action « Mets tes baskets pour Ela et combats la maladie ». Déjà menée en 2019, il est apparu essentiel en ces temps très compliqués pour les associations de sensibiliser les élèves à leur cause et d'apporter notre petite pierre à l'édifice. L'équipe pédagogique espère pouvoir mener une action sportive au printemps 2021.

Les TPS-PS-MS

La classe des tous petits, petits et moyens met de la couleur dans l'école en travaillant d'abord sur le jaune puis sur le orange. Ils ont créé des œuvres d'art avec leurs objets.



Malgré les conditions inédites et complexes d'enseignement engendrées par la crise sanitaire, les sourires, bien que masqués, des élèves restent au rendez-vous. Ils participent avec envie et bonne humeur aux rencontres sportives, aux interventions prévues dans les classes et à la vie de leur école.

ZOOM à l'école.

La semaine du 12 au 16 octobre était consacrée au goût. A l'école, M. Stallivière est intervenu le mardi 13 octobre, toute la matinée, pour présenter différents miels aux enfants et le fonctionnement d'une ruche grâce à sa ruche pédagogique.

De plus, dans le cadre de sa profession, Mme Gironis, ancienne maman d'élève, est intervenue l'après-midi auprès des élèves de CP/CE1 pour animer un atelier autour des différents pains ; les élèves ont pu découvrir des pains aux farines faites de céréales différentes comme le maïs ou le lin.

A l'unanimité, le pain de maïs a été le moins apprécié des 6 variétés goûtées mais l'objectif était d'éduquer leur palais à des goûts différents de la baguette traditionnelle.

Dans un autre registre, avant les vacances d'automne, les élèves de CP/CE1 ont décoré un des couloirs de l'école avec leur calavera illustrant « Le jour des morts » fêté au Mexique.

Les GS-CP

Les GS-CP ont découvert Natasha Westcoat et ses *jeweled trees* (arbres à bijoux) et ont produit une œuvre collective qui orne le hall de l'école du figuier.



CENTRE DE LOISIRS

Depuis le mois de mai, le centre de loisirs accueille vos enfants en s'adaptant aux différents protocoles sanitaires liés à l'épidémie actuelle. Dans cette période d'isolement, le rôle de l'accueil de loisirs est encore plus important car il reste un des seuls endroits où les enfants peuvent actuellement se retrouver pour partager des moments conviviaux entre eux et pratiquer notamment des activités sportives. Malgré les difficultés, la fréquentation fut au rendez-vous : en effet cet été 40 enfants de 3 à 11 ans sont venus participer aux différentes activités proposées par l'équipe d'animation. Le programme fut constamment adapté pour pouvoir satisfaire un maximum les enfants en fonction de ce qu'il nous était possible d'organiser. Ainsi, outre les activités manuelles et sportives que nous avons proposées à l'école du Figuier, nous avons aussi pu organiser une visite de la porcherie de Fiac.

Concernant l'activité périscolaire, toujours dans le respect des protocoles sanitaires, nous proposons chaque jour aux enfants une activité manuelle ou artistique ainsi qu'une activité sportive sur le temps méridien. Sur les semaines de rentrées scolaires, nous avons notamment participé au concours d'épouvantail en réalisant 4 pantins avec les enfants du CLAE. Fiers de leur travail, les enfants ont été récompensés par des petits jeux qui sont venus compléter le matériel de l'accueil de loisirs. Afin que vous puissiez suivre les activités pratiquées, nous affichons le programme

d'activité sur les panneaux à l'entrée de l'école. Nous relançons aussi le Facebook du CLAE sur la page : Centre de Loisirs de Fiac, cela nous permettra de partager avec vous photos et vidéos mais aussi de pouvoir communiquer facilement sur les différentes activités de l'accueil de loisirs, vous pouvez aussi retrouver la communication du centre ainsi que les programmes sur le site de la mairie, n'hésitez pas à venir nous voir !

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par la venue d'un guitariste professionnel Morgan Astruc, qui est venu animer les jeudis matin sur fond de flamenco. Après une première partie sur la découverte de cette musique, les enfants du centre ont pu faire des jeux de rythme et de danse, accompagnés par Morgan Astruc. Cette activité a été organisée en partenariat avec « les journées musicales françaises » qui œuvrent pour l'ouverture culturelle en rapprochant artistes et structures de loisirs, ce partenariat sera à reconduire prochainement.

Le centre de loisirs a été fermé durant les vacances scolaires de Noël. En janvier, nous lancerons un projet stop motion, technique d'animation qui permet de réaliser des films d'animation à partir de photos. Ce projet sera notamment réalisé sur les mercredis matin, nous espérons que la participation sera au rendez-vous et nous avons hâte de vous présenter nos futures réalisations !

Pour nous contacter : direction.cdliac@gmail.com ou 07 68 15 21 03



LE SITE FIAC.FR

La commission communication a travaillé sur le nouveau site de la commune. Accessible à l'adresse www.fiac.fr, vous y trouvez des infos historiques, pratiques et les nouvelles des différentes associations du village.

L'agenda vous permet de voir en un coup d'oeil les prochaines manifestations de la commune.

Ce site est en constante évolution, et nous comptons sur vous pour nous suggérer d'éventuelles modifications ou des ajouts.

Bonne visite !

Bienvenue à Fiac

Vous pourrez trouver toutes les infos sur le coronavirus avec ce lien.

Vous pouvez trouver sur le site de la mairie toutes les informations sur Fiac et les alentours :

- l'agenda des événements et réunions à venir ;
- l'histoire et les histoires de Fiac (histoire, tourisme, albums photos) ;
- tous les services de la mairie (démarches, comptes rendus des conseils, les élus...)
- toutes les infos sur l'école, le CLAÉ, les associations, la vie économique ;
- le tourisme à et autour de Fiac ;
- les locations de salles (salle des fêtes, maison des assos).



Si vous souhaitez nous contacter ou recevoir la newsletter mensuelle ou exceptionnelle de la mairie, remplissez le formulaire ci-dessous.

Mairie de Fiac - Place de la Mairie - 81500 FIAC - 05 63 58 05 26

[Contacter la mairie](#)



Communication

Dans l'**Histoire de la commune**, découvrez les hypothèses concernant l'origine du nom, l'histoire de l'église Saint-Salvy et du souterrain de Chaminade, et découvrez de nombreuses photos de la commune. Merci à l'association du Patrimoine de nous avoir fourni tous ces éléments !

L'onglet **Mairie** vous permet d'avoir accès aux ordres du jour des conseils municipaux ainsi qu'à leurs comptes rendus. Vous y trouverez aussi les anciens bulletins, et des informations utiles pour vos démarches, à la mairie ou ailleurs.

La rubrique **Vie à Fiac** vous permet de trouver les coordonnées des artisans, professions de santé, commerces, des infos sur les marchés, déchetteries, etc.

The screenshot shows the website header for Fiac, with the logo and the text 'MAIRIE DE FIAC'. Below the header is a navigation menu with the following items: ACCUEIL, HISTOIRE DE LA COMMUNE, LA MAIRIE, ÉCOLE ET CLAÉ, LA VIE À FIAC, TOURISME, ASSOCIATIONS, and AGENDA. A search bar is located to the right of the menu with the text 'Rechercher sur le site'. The main content area features a news item titled 'Prochain conseil municipal : 22 décembre 2020' with the following text: 'Le prochain conseil municipal aura lieu le 22 décembre 2020 à 20h30, à huis clos. Il sera visible en direct sur la page Facebook de la mairie.' Below the text is a link 'En savoir plus' with a leaf icon. To the right of the news item is a photograph of a playground area with a red slide and a wooden play structure, titled 'Aire de jeux'.

L'**école et le Claé** peuvent nous transmettre des informations, et vous pourrez également consulter les menus de la cantine.

Le menu **Tourisme** vous propose des idées de loisirs à Fiac, la liste des hébergements et les activités disponibles aux alentours.

Les **actualités** apparaissent page d'accueil, dans une rubrique défilante. Pour avoir davantage d'informations sur un sujet, cliquez sur En savoir plus.

La rubrique **Associations** recense les activités, actualités et informations des nombreuses associations de la commune.

TOILETTES PUBLIQUES

Par ailleurs, il a été proposé de choisir des toilettes à nettoyage automatique, afin de s'assurer d'une propreté constante des lieux. Les revêtements proposés sont tous anti vandalisme, afin d'éviter les dégradations liées à des tags.

La commission tourisme et économie locale étudie actuellement la mise en place de toilettes publiques au coeur de la commune.

Leur emplacement, prévu non loin du city stade, répond à un double objectif :

- permettre aux familles et sportifs utilisant le city stade de bénéficier de ces toilettes ;
- faciliter la visite du village en permettant un arrêt pratique...

Il est bien entendu prévu un accès pour les personnes à mobilité réduite.

La commission sera aussi très attentive à l'aspect de cette construction, afin qu'elle ne dénature pas le paysage environnant.

La commission est en cours d'examen de plusieurs devis.

A l'issue de cette étude, il faudra se pencher sur la faisabilité en termes d'emplacement, puis de proposer les résultats de ce travail au conseil municipal. La commission travaux sera sans doute sollicitée pour ses connaissances pour la suite du travail.



(c) DR

LES CHEMINS DE RANDO

La commission a commencé à travailler sur les chemins de randonnée de la commune.

Si le village est riche en chemins de promenade, plusieurs problématiques se posent :

- identifier des boucles possibles en évitant de passer sur des routes passantes ;
- repérer les chemins privés et les chemins communaux, et contacter les propriétaires le cas échéant.

La commission tient à remercier Jean-Pierre et Maïté Huc et Noël Meyssonier pour leur participation active lors de ces travaux de repérage.

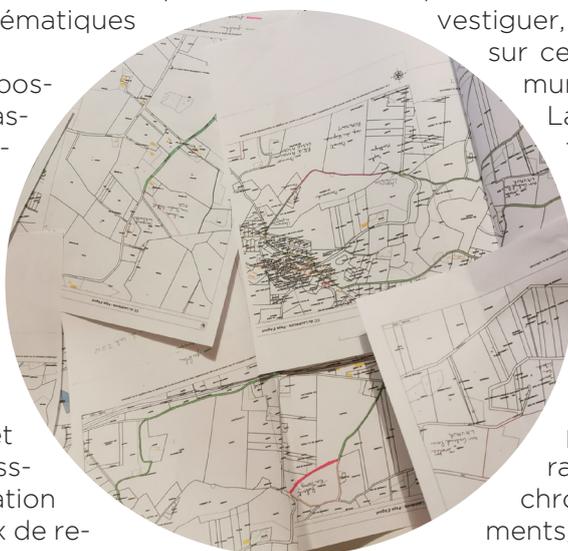
Le groupe de réflexion a d'abord cherché à prioriser un certain nombre de tracés en fonction des objectifs :

- permettre de circuler dans le bourg ;
- rejoindre le parcours sportif de l'Arbre Vert, récemment remis en état ;
- relier l'église Saint-Ferréol à l'église Saint-Pierre de Brazis ;
- se rendre à l'église Saint-Salvy.

Les confinements successifs ont largement ralenti le travail de ce groupe. Néanmoins, il a été possible d'identifier des boucles à investiguer, et de commencer à repérer sur ces boucles les parties communales et les parties privées.

La Fédération départementale de randonnée pédestre doit être contactée, afin de savoir comment procéder pour baliser et repérer les chemins de Fiac.

Lorsque la situation sanitaire le permettra, il est prévu de réaliser quelques randonnées test afin de chronométrer les déplacements, d'estimer les distances et de valider la faisabilité. Ces randonnées regrouperont des membres du conseil et des habitants volontaires.



VOIRIE ET TRAVAUX

du Colombier sur la route départementale n° 43 ;

- une limitation de vitesse à 30 km/h pour la traversée de la Martinié ;

- une mise en œuvre de signalisation horizontale plus particulièrement allée du Golf avec le marquage des passages piétons et des dos d'âne ;

- la pose de 3 mâts d'éclairage public solaire au niveau de l'impasse de La Pointe, de l'impasse des Cottages et le chemin des Chênes.

Actuellement, il n'est pas facile de se projeter sur l'année 2021 en raison de la crise sanitaire. Durant l'année 2020 et plus particulièrement au second semestre nous avons réalisé plusieurs actions.

1-Des travaux d'infrastructure routière

Nous pouvons noter plus particulièrement l'intervention de l'entreprise Carceller pour réaliser la remise en bon état des routes suivantes :

- voie communale n° 7 : portion de la route départementale n° 47 à la route départementale n° 43 dite route de Razat ;

- voie communale n° 12 : portion de la route départementale à la voie communale n° 25 dite route des Crêtes ;

- voie communale n° 14 : de la route départementale n° 49 à la route départementale n° 149 dite chemin de l'Etang ;

- chemin rural n° 57 : de la voie communale n° 12 à la Garde.

2-Des travaux de sécurité routière

Cela reste notre préoccupation permanente ; en collaboration avec la Communauté des Communes du Laurécois Pays d'Agoût et la société Eurovia, nous avons concrétisé les travaux suivants :

- deux ralentisseurs, deux passages piétons et une réduction de chaussée rue du Colombier ;

- un îlot directionnel avec une priorité piétons et limitation à 25 Km/ H au bas de la rue Calmels en vue d'éviter une vitesse excessive devant l'entrée de l'école du Figuier ;

- un stop place de la Mairie à la sortie de la rue

3-L'élargissement du chemin des Elfes

L'agrandissement de l'ouvrage hydraulique a nécessité la pose d'une buse spécifique de plus de 5 tonnes.

Il est à noter la collaboration active de riverains à la bonne réalisation de l'ensemble de cette élaboration.

4-Par ailleurs, nous ne devons pas oublier le curage des fossés, le passage d'épaveuse avec plus particulièrement un nettoyage complet durant l'automne.

Les programmations 2021 sont en cours de finalisation. Vous pouvez compter, comme d'habitude, sur notre motivation et notre implication pour les mener à bien.



Ouvrage hydraulique chemin des Elfes

COMMISSION MATÉRIEL

- une épareuse, l'actuelle accusant une « carrière » de plus de 10 000 heures de travail ;
- un broyeur qui permettra d'assurer le nettoyage des chemins pour lesquels l'épareuse n'est pas adaptée. Il s'agit d'une prestation externalisée à l'heure actuelle ;
- une citerne et une pompe pour assurer l'arrosage des espaces verts : l'ensemble sera chargé en tant que de besoin avec le chargeur du tracteur sur le camion plateau. Ce nouveau dispositif remplacera le système archaïque actuel qui consiste à poser un fond de bidon sur le camion, à le remplir avec un tuyau et prendre l'eau avec un arrosoir pour la vider sur les fleurs, plantes ou arbres ;
- un gonfleur de 100 litres.

Après une première phase réservée à l'inventaire des biens actuels de la commune et à la définition des achats prioritaires à réaliser, la commission vient d'arrêter la liste des matériels à acquérir dans les prochains mois. Les objectifs de ces acquisitions sont multiples :

- remplacer des outils ou des matériels vieillissants et déjà très sollicités, dont l'entretien courant nécessite de plus en plus le remplacement coûteux de pièces essentielles ;
- garantir aux agents de la commune les meilleures conditions de travail ;
- réaliser à court terme des économies en permettant d'assurer en interne des travaux qui étaient jusqu'alors confiés à des entreprises pour des prestations assez chères.

L'achat des matériels suivants est en cours :

- un tracteur avec chargeur et débroussailluse en remplacement des équipements actuels qui date de près de 30 ans et qui occasionne depuis quelques mois des réparations de plus en plus importantes. Le tracteur actuel, n'ayant plus aucune valeur marchande, sera conservé et utilisé de temps en temps ;

Le stockage dans de bonnes conditions de ces nouveaux matériels est une question qui a été prise en compte par la commission.



Modèle de la nouvelle épareuse - Photo Kuhn

Par ailleurs, à l'heure d'une orientation de la société vers la dématérialisation et le tout numérique, la municipalité a déjà procédé à l'équipement de l'école en numérique, ce qui permettra d'améliorer les conditions de travail de l'équipe enseignante et les conditions d'apprentissage des élèves.

Enfin, la municipalité a aussi souhaité agir en faveur de la sécurité des Fiacois et des Fiacois. Un défibrillateur automatisé externe sera installé prochainement à la salle des fêtes et une étude sur la mise en place de toilettes publiques a été engagée. L'achat du gonfleur peut permettre l'installation d'un manomètre à l'extérieur des ateliers municipaux et être mis à la disposition des habitants pour gonfler notamment les pneus. Le conseil municipal vous invite à vous prononcer sur l'intérêt que vous portez à ce service par courriel comunede-fiac@gmail.com.

LES DECHETS

Dans un but d'écologie participative, la commission environnement vous rappelle les règles d'un bon tri sélectif.

Sur la commune, de nombreux points de collecte de déchets sont mis à disposition (ordures ménagères, tri sélectif, verre, vêtements).

Nous vous rappelons que des cabas de tri sont à votre disposition au secrétariat de la Mairie.

Les jours de collecte des déchets sont :

Commune	Poubelle verte (ordures ménagères)	Poubelle jaune (tri sélectif)
Fiac centre	Lundi / vendredi	Jeudi
Fiac campagne	Mardi	Mercredi

Nous comptons sur vous, habitants de la commune, pour respecter dans un but écologique et économique, nos espaces de collecte de déchets.

Pour rappel :

Les déchetteries proche de chez vous

Lavar : les Bruges de Jonquièrre
Ouverture du lundi au samedi : 9h-12h - 14h30-17h30*
Téléphone : 05 63 58 76 40

Guitalens-L'Albarède : Varagnes
Ouverture mercredi, vendredi et samedi : 9h-12h - 14h-18h*
Téléphone : 05 63 70 99 30

* Attention, ces horaires sont susceptibles de varier pendant l'été

Environnement



	Plastiques	Verre	Papiers	Cartons et briques	Métaux
BAC JAUNE	 <p>bouteilles transparentes (eau soda...), bouteilles opaques (lait, mayonnaise, vin, shampooing), produits d'entretien (sauf ammoniac et acides)</p>	X	 <p>journaux, revus magazines, feuilles de papier</p>	 <p>briques alimentaires (lait, soupes...) cartonnettes et petits cartons</p>	 <p>boîtes de conserve, cannettes et bidons barquettes en aluminium, aérosols (non toxiques)</p>
BAC ou SAC à ORDURES	 <p>barquettes (plastique et polystyrène), boîtes plastiques (glaces, croissants...), sacs et films plastiques, vaisselle jetable pots de yaourt et de crème fraîche</p>	X	 <p>emballages de journaux ou de publicités, papier gras ou sales, serviettes en papiers, articles d'hygiène (mouchoirs, couches...)</p>	 <p>cartons plastifiés, cartons gras ou sales, cartons plaqués d'aluminium (chips, chocolat en poudre...)</p>	 <p>boîtes contenant des restes, barquettes sales, papier aluminium</p>
RECUP' VERRE	X	 <p>bouteilles, bocaux et conserves, pots</p>	X	X	X
DECHETERIE	 <p>salons de jardin bouteilles de produits dangereux ou corrosifs (acide, ammoniac...) bâches plastiques, jouets</p>	 <p>pots en terre cuite, vitres vaisselle (verres, assiettes), lampes basse tension et tubes fluocompacts, laine de verre,</p>	 <p>papier peint usagé</p>	 <p>gros cartons</p>	 <p>pots de peinture, ustensiles de cuisine, électroménager ferrailles (sommiers, antennes IV...)</p>

crédit photos : CCPA et Eco-Emballages

Points de regroupement de collecte de déchets sur la commune de Fiac



CAFÉ DE FIAAC

L'association Le PIAF, qui gère le Café de Fiac, s'est donné comme objectif de faire revivre la structure existante du café en créant un lieu de lien social, de convivialité, d'échanges et de partage. L'accent est mis sur la diversité des propositions et l'ouverture aux autres associations de la commune de Fiac et des communes environnantes.

Calendrier et horaires

Café - Bar - Restauration :

Jeudi : Bar 18 h - 23 h

Vendredi : Bar - Repas 18 h - 23 h

Dimanche : Café - Bar 9h30 - 12h30/13 h - dépôt de pain + viennoiseries

Café libre service : aux horaires d'ouverture du relais poste du mardi au samedi de 8h à 11h30

Producteurs locaux

Stands de légumes, fromages, œufs, fruits de saison : le jeudi de 16h à 19h.

Ateliers

Jeux de société pour enfants et adultes : le deuxième mercredi (après-midi) et le dernier jeudi (soirée) par mois

Accueil des activités du Secours Populaire : atelier informatique tous les samedis et mardis matin

Une bibliothèque offre un grand choix de livres à emporter, un coin lecture est aménagé, qui permet également un libre accès à une multitude de jeux.

Animations

Conférences : Trois intrépides combattantes, spectacle de marionnettes, concerts : les Sourcieuses...

Aménagement de l'espace

Plusieurs personnes ont prêté des tableaux pour le local du café.

Une bénévole s'occupe des plantes d'intérieur ainsi que de la décoration florale à l'extérieur.

Fonctionnement

Le bar est tenu par 2 personnes, selon un roulement en fonction de la disponibilité des bénévoles.

Le repas est préparé par un (ou plusieurs) bénévole(s), qui constitue(nt), si besoin, une équipe de « petites mains » pour les seconder. Le menu est constitué d'un plat principal et d'un dessert, de préférence confectionné avec des produits locaux et de saison. Son prix est fixé à 10 euros et inclut un verre de vin ou autre.

Un plat végétarien est proposé chaque semaine.

Plusieurs bénévoles assurent le service, le débarrassage et la vaisselle.

Selon le nombre de convives (entre 30 et 60 couverts), 5 à 7 bénévoles sont nécessaires.

Actualités

Après le 1er déconfinement, le bar a rouvert le 4 juin, les repas ont recommencé avec une Fiesta Tapas le 5 juin, puis ont été servis comme d'habitude, sans discontinuer, jusqu'au 16 octobre, début du couvre-feu.

Tous les bénévoles sont impatients de reprendre le fonctionnement normal, dès que les conditions sanitaires le permettront en toute sérénité !

FIAC AUX COULEURS DE LA BUTTE

Le 20 septembre 2020

Avec des règles de précaution dues à la situation sanitaire, la fête a eu lieu, tout était mis en œuvre pour assurer une sécurité maximum, mais le public est resté frileux.

Les habitants avec leurs épouvantails et les artistes étaient au rendez-vous :

- Claire VIALA et sa fille (création sur place) ;
- Marc PEYRUCQ (atelier aquarelle, fusain et acrylique) ;
- Valérie REVOL (pinatas et atelier créatif) ;
- Monique HUILLET, Isabelle SERIN et leurs amies de ST SULPICE et du MAZAMETAÏN (10 peintres) ;
- Jean Marc TOULASSI (peinture) ;
- Diego FERMIN et ses fils (sculpture collective et récup') ;
- Agnès VAN DE HEL et Alain BIDAULT (l'Echapée Belle, intermède musical) ;
- Agnès VAN DE HEL (conte interactif) ;
- Jean Michel HERNANDEZ (lecture).



LES QUILTS DE COCAGNE

Nous avons encore un beau programme pour l'année 2020-2021, chargé de toutes nos envies !

L'année « scolaire » avait bien commencé le premier lundi de septembre, dans la joie de nous retrouver et dans l'envie de réaliser de beaux ouvrages...

Bien sûr, nous avons nos masques sur le visage mais cela ne nous empêchait ni de comprendre les explications de Françoise ni de rire toutes ensemble.

Comme planait sur nous l'incertitude de pouvoir recevoir les visiteurs avec sécurité, il a été plus raisonnable d'annuler l'exposition que nous avions prévu d'organiser les 24 et 25 novembre, comme tous les 2 ans ; nos ouvrages étaient prêts mais nous vous les montrerons avec fierté l'année prochaine, en espérant que ce virus nous ait quitté...

Nous avons dû, comme toutes les associations, cesser de nous rencontrer dans la salle des fêtes pour le 2e confinement.

Mais nous ne pouvions arrêter notre activité-passion comme cela...

Les cours continuent donc, en « distanciel » comme tous les étudiants en ce moment ; heureusement que nous avons internet pour partager les tutoriaux et le téléphone pour compléter les explications...

Si quelques Fiacaises sont intéressées, nous pourrions les accueillir, il reste encore une ou deux places (nous sommes actuellement 23). Nous nous réunissons normalement le lundi après-midi de 14h à 17h dans la salle des fêtes.

L'ambiance au club est toujours conviviale et ce club est ouvert aux patcheuses débutantes ou confirmées. Vous pourrez y apprendre de nouvelles techniques et partager nos connaissances de l'art du patchwork, vous y serez motivées par Françoise, l'animatrice.

Pour avoir plus de renseignements : Françoise DANGIN 06 31 96 59 29 FD1G1@orange.fr

L'AFIAC



Une restitution publique des pièces produites sera visible à la MMC, jusqu'à l'été.

Inédit en 2021, des artistes et étudiants des écoles de l'ERG de Bruxelles et des Beaux Arts de Cherbourg viendront sous le nom de collectif Missouri inscrire un nouvel événement dans le printemps de Fiac : le Magma Festival...

Performances, rencontres et conférences vont être catapultés sur la commune par ce groupe en ébullition. Lieu commun à Toulouse, la MAGCP de Cajarc, le Lait à Albi et L'AFIAC sont partenaires de ce projet orchestré par l'artiste belge David Evrard.

L'AFIAC, après le succès de l'évènement « Revenir au monde » en 2020, amorce un départ sur les chapeaux de roues pour cette nouvelle année.

En effet, l'école du Figuier de Fiac accueille, à partir du 4 janvier, l'artiste peintre Cassandra Cecchella pour une résidence en milieu scolaire de 3 semaines. Des ateliers seront mis en place avec les élèves afin de donner naissance à une grande fresque collective.

L'artiste réalisera en parallèle une œuvre qui sera présentée par la suite dans l'espace d'exposition de L'AFIAC/ relais poste.

A partir de début février, Floryan Varennes revient dans le Tarn pour clore son triptyque à la Maison des Métiers du Cuir. L'artiste invité par L'AFIAC est accueilli par la mairie et les entreprises de cuir de Graulhet (Philippe Serres, La Fabrique, Comptoir lcart).

Les résidences « des artistes chez l'habitant » se feront en juin 2021 à Damiatte sous l'intitulé « Color Block ».

10 artistes investissent l'espace chez 10 familles pour la production de 10 oeuvres *in situ*. Installations, performances, sculptures... seront visibles directement chez les « familles d'accueil » lors du festival les 25, 26 et 27 juin 2021.

Nous espérons vous retrouver nombreux sur nos évènements toujours en entrée libre et gratuite.



MOTOCLUB FIACOIS

Comme chaque année depuis 2015, le mois d'octobre aurait dû être le mois de l'édition 2020 de notre course sur prairie. En plus des conditions sanitaires particulières, la météo n'était pas de notre côté. Et c'est avec beaucoup de regrets et de déception que nous avons choisi 2 jours avant l'épreuve de l'annuler.

Plus de 300 pilotes avaient choisi de nous réitérer leur confiance en s'inscrivant à notre course sur prairie comptant pour le championnat Occitanie de la Fédération Française de Moto. Cet événement rassemble, pour rappel, de jeunes pilotes, des moins jeunes, mais également des pilotes de quads. Nous espérons pouvoir les compter parmi nous lors de notre prochaine édition.

L'organisation de cet événement ne serait bien sûr pas possible sans l'enthousiasme et la motivation de nombreux bénévoles de la commune et des alentours,

sans nos très nombreux sponsors, mais surtout sans la gentillesse des propriétaires des terres où sont organisées les courses. Nous les remercions tous très chaleureusement. Un grand merci également aux élus de la commune de Fiac qui nous accompagnent pour chaque événement.

Nous travaillons d'ores et déjà sur les manifestations de 2021 avec un programme chargé :

- le samedi 24 juillet : championnat de France d'Enduro Kid ;
- le dimanche 25 juillet : championnat de Ligue Occitanie d'endurance tout terrain ;
- les samedi 2 et dimanche 3 octobre : championnat de Ligue Occitanie de course sur prairie.

Nous espérons vous retrouver très vite au bord de la piste. En attendant, portez-vous bien.

L'équipe du MC Fiacois.

COMITÉ DES FÊTES

En cette curieuse fin d'année 2020, l'équipe du Comité des Fêtes de Fiac est toujours active.

Avec un renouvellement de son bureau fin 2019, l'année 2020 malgré l'enthousiasme a vu ses projets de printemps annulés pour cause de confinement. Cependant, les traditionnelles Fêtes de Fiac d'août ont bien eu lieu avec un dîner-concert orchestré par le groupe Various qui s'est plié à toutes les préconisations sanitaires ainsi qu'au risque d'annulation de dernière minute. Merci à eux.



Merci aux bénévoles du Comité toujours présents et enthousiastes, mais merci également aux 120 participants qui par leur civisme et enthousiasme ont permis cette bulle de joie sur la Place du Four. La projection sur grand écran d'un grand film populaire en plein air a ponctué la fin de ce week-end que nous n'espérions plus.

Aujourd'hui, nous en mesurons l'audace et le plaisir de l'instant alors que tout est de nouveau arrêté...

Cependant, si aucun projet d'animation n'a été possible cet automne ainsi que cet hiver, nous nous retrouverons probablement au printemps 2021 avec un grand repas local et animé pour se retrouver et fêter, nous le souhaitons, une victoire sanitaire sur ce curieux virus !

Viendra alors le temps de préparations de l'été pour les Fêtes de Fiac 2021 où nous ferons participer des acteurs locaux pour la plus grande joie des Fiacaises et Fiacois !!



Si vous souhaitez participer, aider, animer le Comité des Fêtes, n'hésitez pas à nous contacter *via* la mairie, les réseaux sociaux ([facebook.com/comitedesfetesfiacbrazis](https://www.facebook.com/comitedesfetesfiacbrazis)), ou souvent les jeudis et vendredis soirs au Café de Fiac, lieu de rencontre prompt aux projets festifs !

Très belle fin d'année à tous,

Pour le Comité, Jean-Marc Rodier, Président, novembre 2020.

AS GOLF DE FIAC

Confinement oblige, les activités de l'ASGF ont été fortement ralenties cette année. Nous avons cependant quelques événements.

L'Assemblée générale, le 25 janvier

Rendez-vous était pris pour un petit-déjeuner roboratif suivi d'un gymkhana qui a réuni 18 équipes pour une compétition originale en scramble à 2. L'après-midi, l'Assemblée générale a réuni une cinquantaine de membres de l'ASGF, en présence de Alain Berthon, Maire de Fiac.

Le Forum des Associations à Lavaur

L'ASGF et le Golf de Fiac étaient présents le samedi 12 septembre au Forum des Associations qui se tenait cette année dans les Jardins de l'Evêché à Lavaur.

A l'aide de la structure gonflable du CD 81 – ils ont fait découvrir le golf à de nombreux jeunes qui formeront peut-être demain, le « haut niveau Fiacois ».

Sport Santé Culture Civisme (2S2C) à Fiac

L'Application du 2S2C à Fiac, proposé par L'Education nationale a été mis en œuvre ce vendredi 19 juin sur les installations du golf de Fiac. Des membres de l'ASGF, appuyés par les animateurs du CLAE (centre de loisirs), ont organisé et animé une activité ludique de découverte du golf adaptée aux enfants.

Une dizaine de jeunes fiacois, âgés de 7 à 9 ans, ont pu participer à cette animation.

Les 26 et 27 septembre, lors des rencontres de 4e division nationale au Golf de Mazamet-La Barouge, l'équipe Seniors Messieurs visait la montée.

Nos joueurs, qualifiés pour la finale du dimanche, l'ont emporté sur Nîmes, et montent en 3e division nationale.

Ce même samedi 26 septembre, à l'Ecogolf de l'Ariège, se disputait le deuxième tour des qualifications dans le cadre du Challenge par équipes Golf & Plus.

Notre équipe a terminé 1ère ex-aequo avec Pamiers, qui jouait ici sur ses terres ariègeoises.

Les 3 et 4 octobre, le Golf de Fiac recevait le « 8e Grand Prix Fédéral », à l'occasion duquel le record du parcours fut battu par Clément CHARMASSON (Golf de La Ramée) avec un score de 64.

Signalons également la participation de nos Seniors à plusieurs rencontres amicales inter-clubs organisées par les AS des clubs :

- le 19 mars : la « Triangulaire » Mazamet-Albi-Fiac, qui s'est disputée à Mazamet ;
- le 17 septembre : La « Triangulaire » Mazamet-Albi-Fiac, qui s'est disputée à Albi.
- le 3 octobre : la « Triangulaire » Rodez-Aiguelèze-Fiac, qui s'est disputée à Aiguelèze ;
- le 15 octobre : la « Triangulaire » Mazamet-Albi-Fiac, qui s'est disputée à Mazamet ;
- le 22 octobre : la « Triangulaire » Rodez-Aiguelèze-Fiac, qui s'est disputée à Fiac et fut suivie d'un repas à l'Hermitage, dans le respect des mesures de distanciation sociale.

La traditionnelle Coupe de l'AS s'est disputée le samedi 17 octobre.

Pour terminer, signalons les succès de nos joueurs sur le Circuit occitan. Cette épreuve se déroule habituellement de mars à octobre, sur 26 à 28 parcours d'Occitanie, et réunit un nombre très important de joueurs (1018 en 2020). Cette année, Fiac a aligné 58 joueurs/joueuses et termine à la 1ère place au classement net par équipes.

Nous espérons que nous pourrons rapidement reprendre le cours normal de nos activités, et continuer à développer la pratique du golf auprès des fiacois et du plus grand nombre.

Toute l'équipe de l'ASGF vous présente ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2021.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Horaires des services

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 16h sans interruption.

L'agence postale est ouverte du mardi au samedi de 8h à 11h30 et le jeudi de 16h30 à 18h30.

La déchetterie des Brugues (Lavaur) est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h puis de 14h à 17h30.

La déchetterie de Graulhet est ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h puis de 14h à 17h50.

Photocopies

Noir et blanc possibles à la Mairie au prix de :

- 0.10 euro : format A4 recto
- 0.30 euros : format A3 recto

Tarifs du cimetière

Concessions : 23 euros le m² pour 30 ans
Colombarium : 15 ans : 400 euros, 30 ans : 600 euros.

Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. En fonction du type projet et du lieu, il

faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. Pour plus de renseignements : www.service-public.fr

Conciliateurs de justice

Besoin de régler un litige avec votre voisin, un différend entre locataire et propriétaire, un litige relatif à la consommation ou aux mal-façons de travaux, ou encore des dettes et créances impayées... ?

M. Christian Andrieu ou M. André Lopez, tous deux conciliateurs de justice seront là pour vous aider à régler à l'amiable, les litiges, différends et autres conflits du quotidien.

À partir du 8 juin, tous les lundis après-midi, les conciliateurs de justice assureront des permanences et peuvent vous recevoir uniquement sur rendez-vous dans vos espaces « France Services » à la Maison du Pays à Serviès (81220).

Ce service est totalement gratuit !

Pour prendre rendez-vous et/ou obtenir des informations complémentaires, contactez Mme Sonia Landes ou Mme Audrey Peyratout par téléphone au 05 63 70 52 67 ou par courriel : france-services@cclpa.fr.

CARTE D'IDENTITÉ

Pour renouveler la carte d'identité d'un mineur, l'enfant et son représentant légal doivent se rendre en mairie, munis des pièces justificatives nécessaires.

A Fiac, vous avez la possibilité de demander votre carte soit à la mairie de Graulhet, soit à la police municipale de Lavour.

Pour demander une carte d'identité, il faut se rendre au guichet avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de la date de délivrance de la carte à renouveler ou du passeport.

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

Votre présence est indispensable pour procéder à la prise d'empreintes.

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

Papiers à fournir

Photo d'identité récente et conforme aux normes

Justificatif de domicile

Vérifiez si l'état civil du lieu de naissance est dématérialisé. Si ce n'est pas le cas, il faut fournir un acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de moins de 3 mois. (si votre carte est périmée depuis plus de 5 ans)

Justificatif de nationalité française si vous vous trouvez dans une situation particulière (naissance à l'étranger de parents nés à l'étranger par exemple)

Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne (sinon, il faut utiliser le formulaire cartonné disponible au guichet)

Le renouvellement de la carte d'identité est gratuit à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte.

Si vous avez perdu votre carte nationale d'identité, il convient de faire une déclaration de perte. Si vous demandez une nouvelle carte d'identité, la déclaration de perte se fait en même temps que le dépôt du dossier en mairie.

Déclaration de perte : à remplir sur place ou en utilisant le formulaire cerfa n°14011*02

Timbre fiscal : 25 euros (achat en ligne)

La carte d'identité n'est pas fabriquée sur place et ne peut donc pas être délivrée immédiatement. Les délais de fabrication dépendent du lieu et de la période de la demande.

AIDES À LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

sources varie selon le lieu de résidence et la composition du foyer.

La Complémentaire santé peut couvrir tous les membres de votre foyer.

La Complémentaire santé solidaire sans participation financière

En dessous d'un certain plafond, vous n'avez rien à régler.

La Complémentaire santé solidaire avec participation financière.

Entre le plafond de la Complémentaire santé solidaire sans participation financière et ce plafond majoré de 35 %, vous pouvez bénéficier de la Complémentaire santé solidaire avec participation.

Combien vous coûtera la Complémentaire santé solidaire avec participation financière?

Le montant mensuel dépend de l'âge de chaque personne du foyer. L'âge est pris en compte au 1er janvier de l'année d'attribution du droit, par l'assurance maladie, à la Complémentaire santé solidaire avec participation financière.

Votre situation a changé : passage au travail à temps partiel, chômage ou départ à la retraite... ou vous avez des difficultés à payer une mutuelle, vous pouvez peut-être prétendre à la complémentaire santé solidaire.

Il y a deux niveaux d'aides :

- la Complémentaire santé solidaire sans participation financière ;
- la Complémentaire santé solidaire avec participation financière.

Vos droits

La Complémentaire santé solidaire vous donne droit à la prise en charge de la part complémentaire de vos dépenses de santé (y compris à l'hôpital). Vos dépenses de santé sont donc prises en charge à hauteur de 100% des tarifs de la Sécurité sociale.

Elle inclut aussi des forfaits de prise en charge pour vos prothèses dentaires, vos lunettes, vos aides auditives...

Vous ne payez pas directement vos dépenses de santé. Il s'agit de la dispense d'avance des frais ou tiers payant.

Les conditions d'accès

Pour bénéficier de la Complémentaire santé solidaire, il faut remplir deux conditions.

- 1- Bénéficiaire de la prise en charge de vos frais de santé par l'Assurance maladie.
- 2- Avoir des ressources inférieures à un plafond.

Les ressources prises en compte sont celles des douze derniers mois. Le plafond de res-

Montants mensuels et annuels

Assuré âgé de 29 ans et moins :

8 euros - 96 euros

Assuré âgé de 30 à 49 ans :

14 euros - 168 euros

Assuré âgé de 50 à 59 ans :

21 euros - 253 euros

Assuré âgé de 60 à 69 ans :

25 euros - 300 euros

Assuré âgé de 70 ans et plus :

30 euros - 360 euros

Pour les salariés

En tant que salarié, vous pouvez demander la Complémentaire santé solidaire. À ce titre, vous pouvez bénéficier d'une dispense d'adhésion au contrat collectif obligatoire, pendant la durée de votre droit à la Complémentaire santé solidaire.

Vous trouverez les plafonds de ressources pour ouvrir vos droits à la complémentaire santé solidaire ainsi que le dossier à compléter et les pièces à fournir sur CMU. Fr

Pour les personnes hébergées gratuitement, propriétaire ou ayant une allocation logement, n'oubliez pas d'ajouter chaque mois à vos ressources (hors allocations logement) le forfait logement qui varie avec le nombre de personnes de votre foyer.



Les plafonds d'attribution

Conformément à l'article L. 861-1 du code de la sécurité sociale, un arrêté fixe le montant du plafond annuel de revenus à ne pas dépasser pour l'accès à la Complémentaire santé solidaire. Toutes les ressources, imposables ou non imposables, perçues au cours des douze mois précédant la demande sont prises en compte, exceptées celles mentionnées à l'article R. 861-10 du code de la sécurité sociale. Pour l'octroi de la Complémentaire santé solidaire avec participation financière, les ressources doivent être comprises entre le plafond de la Complémentaire santé solidaire sans participation financière et celui-ci majoré de 35 % (article L. 863-1 du code de la sécurité sociale). Le plafond d'attribution de l'AME est identique à celui de la Complémentaire santé solidaire sans participation financière (article L.251-1 du code de l'action sociale et des familles).

Barème Complémentaire santé solidaire et AME au 1^{er} avril 2020 (en euros)

Métropole

Nbre de personnes	Plafond Complémentaire santé solidaire sans participation financière/AME		Plafond Complémentaire santé solidaire avec participation financière	
	Annuel	Mensuel*	Annuel	Mensuel*
1	9 032	753	12 193	1 016
2	13 547	1 129	18 289	1 524
3	16 257	1 355	21 947	1 829
4	18 966	1 581	25 604	2 134
5	22 579	1 882	30 481	2 540
Par personne en +	+ 3 612,62	+ 301,08	+ 4 877,04	+ 406,42

DOM

Nbre de personnes	Plafond Complémentaire santé solidaire sans participation financière/AME		Plafond Complémentaire santé solidaire avec participation financière	
	Annuel	Mensuel*	Annuel	Mensuel*
1	10 052	838	13 570	1 131
2	15 078	1 257	20 356	1 696
3	18 094	1 508	24 427	2 036
4	21 109	1 759	28 498	2 375
5	25 130	2 094	33 926	2 827
Par personne en +	+ 4 020,85	+ 335,08	+ 5 428,15	+ 452,35

*Les moyennes mensuelles sont fournies à titre indicatif

Important : à propos des personnes ayant à leur disposition un logement à titre gratuit

Les personnes ayant à leur disposition un logement à titre gratuit (propriétaire, personne logée gracieusement) ou bénéficiant d'une aide au logement se voient appliquer un forfait logement qui est ajouté à leurs ressources. Ce forfait varie selon la composition familiale. (cf. articles R. 861-5 et R. 861-7 du code de la sécurité sociale)

Nbre de personnes	Propriétaire - occupant à titre gratuit		Bénéficiaire d'une aide au logement	
	Montants mensuels		Montants mensuels	
	pour 2020	pour 2019	pour 2020	pour 2019
1 personne	12 % du RSA 1 personne, soit 67,17 euros (1) 67,77 euros (2)	12 % du RSA 1 personne, soit 66,11 euros (3) 67,17 euros (4)	12 % du RSA 1 personne, soit 67,17 euros (1) 67,77 euros (2)	12 % du RSA 1 personne, soit 66,11 euros (3) 67,17 euros (4)
2 personnes	14 % du RSA 2 personnes, soit 117,55 euros (1) 118,60 euros (2)	14 % du RSA 2 personnes, soit 115,70 euros (3) 117,55 euros (4)	16 % du RSA 2 personnes, soit 134,34 euros (1) 135,55 euros (2)	16 % du RSA 2 personnes, soit 132,22 euros (3) 134,34 euros (4)
3 personnes ou +	14 % du RSA 3 personnes, soit 141,05 euros (1) 142,32 euros (2)	14 % du RSA 3 personnes, soit 138,84 euros (3) 141,05 euros (4)	16,5 % du RSA 3 personnes, soit 166,24 euros (1) 167,74 euros (2)	16,5 % du RSA 3 personnes, soit 163,63 euros (3) 166,24 euros (4)

(1) : montant du forfait logement du 1^{er} janvier au 31 mars 2020
(2) : montant du forfait logement à partir du 1^{er} avril 2020

(3) : montant du forfait logement du 1^{er} janvier au 31 mars 2019
(4) : montant du forfait logement du 1^{er} avril au 31 décembre 2019

www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/plafonds.php

DROIT AUX VACANCES

La Bourse Solidarité Vacances est un dispositif social mis en place pour aider les personnes les plus modestes à partir en vacances.

La BSV est un programme d'aide permettant d'accéder à des tarifs solidaires tout au long de l'année et partout en France métropolitaine :

- des séjours de vacances d'une semaine maximum (8 jours / 7 nuits) dans des résidences de tourisme, hôtels, campings, mobile-homes, des villages de vacances, ou encore des gîtes ;
- des loisirs divers : colonies, stages sportifs, etc. ;
- des transports en train.

Ce programme est réservé aux publics suivants :

- familles aux ressources limitées ;
- demandeurs d'emploi remplissant les conditions de ressources ou bénéficiaires du RSA ;
- jeunes en situation de précarité ;
- personnes handicapées remplissant les conditions de ressources ;
- personnes âgées remplissant les conditions de ressources.

Enfin, pour bénéficier de la Bourse Solidarité Vacances, l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) exige que vous ayez un niveau minimum d'autonomie pour être en mesure de :

- construire votre projet de vacances avec un soutien organisationnel léger ;

- vous engager jusqu'au bout dans la réalisation de votre séjour ;
- vous intégrer harmonieusement sur un site de vacances ?

Quelle que soit votre situation, celle-ci sera étudiée par un référent social, la BSV ne pouvant être obtenue « en direct ».

Vous devrez remplir les conditions de ressources suivantes :

- soit avoir un quotient familial CAF égal ou inférieur à 1 000 euros sur l'année N-1 (l'année qui précède l'année de votre demande) ;
- soit bénéficier de la complémentaire santé solidaire sur l'année en cours ;
- soit justifier d'un revenu fiscal de référence (RFR) inférieur aux plafonds indiqués ci-dessous :

1	21 600 euros
1,5	27 000 euros
2	32 400 euros
2,5	37 800 euros
3	43 200 euros
3,5	48 600 euros
4	54 000 euros
4,5	59 400 euros
5	64 800 euros

Pour le Tarn, le référent social, partenaire de l'ANCV (Agence nationale des chèques vacances) est le Secours Populaire Français, n'hésitez pas à le contacter pour vos vacances individuelles, les colonies de vacances de vos enfants, et les voyages organisés par l'association.

À noter

Vous ne pourrez faire qu'une seule demande d'inscription au programme BSV par an, et trois séjours maximum comprenant :

- un séjour à la mer en vacances scolaires d'été ;
- deux séjours maximum en pension complète.

ADMR

**VOUS AIDER, C'EST NOTRE METIER
ADMR SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX
Mairie**

**81220 ST PAUL CAP DE JOUX
NOUS CONTACTER :**

**Email : stpaulcapdejoux@admrtarn.fr
05 63 75 39 57
pour tous les besoins.**

Nous accompagnons et aidons au quotidien de nombreuses personnes de tout âge et dans des situations très différentes.

Services proposés par cette association

- Garde d'enfants à domicile
- Ménage - Repassage
- Services pour personnes en situation de handicap
- Services pour séniors
- Soutien aux familles

L'association ADMR SAINT-PAUL-CAP-DE-JOUX intervient sur les communes suivantes : Damiatte, Fiac, Magrin, Prades, Pratviel, Saint-Paul-Cap-de-Joux, Teyssode, Viterbe.

Elle est animée par une équipe de bénévoles qui encadrent une équipe de salariés.

ASSAINISSE- MENT

Ne confondons pas toilettes et poubelles

Nous récupérons actuellement dans notre station d'épuration :

- des masques ;
- des tampons ;
- des serviettes hygiéniques ;
- des gants ;
- des couches ;
- préservatifs ;
- lingettes.

Tous ces objets bouchent les canalisations, génèrent des pannes au niveau de la station d'épuration et les frais de réparations sont supportés par la collectivité.

Mettez une poubelle à coté de vos toilettes !

RÈGLES DE BON VOISINAGE

La municipalité tient à rappeler aux habitants de la commune quelques règles essentielles permettant de contribuer au bon voisinage et au bien-être de tous.

- Travaux de bricolage et de jardinage : un arrêté préfectoral dispose que les habitants « doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits émanant de leurs activités, des appareils ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent », et notamment que les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils thermiques ne sont pas autorisés le dimanche après-midi.

- Brûlage des déchets verts : le Règlement Sanitaire Départemental dispose que « le brûlage à l'air libre des ordures ménagères est interdit », dont les déchets verts qui sont assimilés aux ordures ménagères. Ces déchets doivent impérativement être compostés sur place, broyés ou emportés en déchetterie. En plus de la pollution engendrée, les effets des feux de jardin peuvent être aggravés si les conditions météorologiques et/ou topographiques sont défavorables.

- Aboiements abusifs de chiens : le Code de la santé publique dispose que « aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par

l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. ». Le cas échéant, les propriétaires sont tenus de prendre toutes les dispositions pour éviter les aboiements prolongés de leur(s) chien(s).

- Animaux domestiques errants : sont considérés comme en état de divagation tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire d'une distance dépassant 100 mètres ainsi que tout chat trouvé à plus de 1000 mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci. Le cas échéant, les propriétaires sont tenus de prendre toutes les dispositions pour assurer une surveillance suffisante afin d'éviter la divagation de leurs animaux domestiques.

- Tapage nocturne : un tapage est le plus souvent considéré comme nocturne lorsqu'il a lieu entre 22h et 7h du matin. L'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps. Elle est constatable lorsque son auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour y remédier. Les habitants sont donc invités à maîtriser le niveau sonore de leurs activités de fin de soirée ou nocturnes.

LES NUMÉROS D'URGENCE

Face à un enfant en danger et dans le doute, appeler le 119

Promiscuité, tension, anxiété... Le contexte particulier du confinement lié à l'épidémie de Covid-19 expose les mineurs aux violences intrafamiliales. Le 119 est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

Durant toute la période du confinement, si vous êtes victime ou si vous avez connaissance d'une situation de maltraitance d'un enfant, vous devez appeler le 119. Tout le monde peut appeler le 119 : les enfants et adolescents confrontés eux-mêmes au danger, ou appelant pour un autre enfant qu'ils connaissent, et les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger (dans leur famille, voisinage, communauté éducative...). Les appels des mineurs sont traités en priorité. Le 119 est joignable 24h/24, 7j/7, gratuit depuis tous les téléphones (fixes, mobiles, cabines...), confidentiel, invisible sur les factures détaillées, il n'apparaît sur aucun relevé de téléphone.

Cette année, le numéro 119 propose deux nouveautés :

- un formulaire dédié en ligne, pour les personnes ne pouvant ou ne souhaitant pas appeler ;
- un service de relais téléphonique en langue des signes françaises pour les personnes

sourdes et malentendantes (une connexion internet et une webcam sont nécessaires), du lundi au vendredi en journée et le samedi matin.

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

Pourquoi appeler le 112 ?

Un accident peut survenir n'importe quand et n'importe où, même lorsque vous visitez un pays de l'Union européenne.

Si vous êtes impliqué dans un accident ou que vous en êtes témoin ou si vous remarquez un incendie ou apercevez un cambriolage, vous pouvez appeler le 112 (joignable à partir d'un téléphone fixe, portable ou d'une cabine téléphonique).

Le 112 est le numéro d'appel d'urgence européen unique, disponible gratuitement partout dans l'Union européenne. Ce numéro ne remplace pas les numéros d'urgence nationaux existants.

J'appelle le 112 pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police.

Ne raccrochez pas si vous appelez le 112 par erreur ! Expliquez à l'opérateur que tout va bien. Dans le cas contraire, il se peut qu'une aide d'urgence doive être envoyée pour s'assurer qu'il n'y a aucun problème.

Samu : 15

Pourquoi appeler le 15 ?

Le Service d'aide médicale urgente (SAMU) peut être appelé pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins (médecine générale, transport ambulancier...)

J'appelle le 15 :

- en cas de besoin médical urgent ;
- en cas de malaise ;
- en cas de coma ;
- en cas d'hémorragie ;
- en cas de douleur thoracique (cela peut être un infarctus et nécessite une intervention très rapide, la mort pouvant survenir rapidement) ;
- en cas de difficultés respiratoires (surtout si la personne est asthmatique ou cardiaque ou que cela se produit lors d'un repas) ;
- quand une personne ne respire plus ;
- quand vous vous trouvez en présence d'un brûlé ;
- en cas d'intoxication ;
- etc.

Police / Gendarmerie: 17

Dans quelles situations appeler le 17 ?

J'appelle le 17 lorsque je suis en danger ou que je constate que quelqu'un est en danger :

- en cas de violences ;
- en cas d'agression ;
- en cas de vol à l'arraché ;
- en cas de cambriolage ;
- etc.

Le traitement de l'appel au 17 :

Votre appel sera pris en charge immédiatement par le centre de traitement du 17 « police secours » qui enverra sur place la patrouille la plus proche et adaptée à votre urgence (police ou gendarmerie nationales selon la zone de compétence). Gardez au maximum votre sang-froid, donnez votre localisation exacte, la nature de l'urgence, le nombre d'agresseurs et leur description, notez les numéros de plaque, indiquer la direction de fuite, etc.

En cas d'appel non urgent, c'est-à-dire pour signaler à la police un fait qui ne nécessite pas d'intervention immédiate, contactez le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie le plus proche des lieux des faits ou de votre résidence.

Sapeurs-pompiers : 18

Pourquoi appeler le 18 ?

Les sapeurs-pompiers peuvent être appelés pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

J'appelle le 18 en cas de :

- incendie ;
- fuite de gaz ;
- risque d'effondrement ;
- ensevelissement ;
- brûlure ;
- électrocution ;
- accident de la route ;
- etc.

Urgence aéronautique : 191

Pourquoi appeler le 191 ?

Le numéro d'appel d'urgence aéronautique 191 est utilisable par tout usager en situation de détresse, par tout témoin direct d'un accident d'aéronef, ou par toute personne inquiète de la disparition d'un aéronef et de ses occupants.

Pourquoi appeler le 114 ?

Toute personne sourde ou malentendante, victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours, peut désormais composer le « 114 », numéro gratuit, ouvert 7/7, 24h/24.

ANNUAIRE

Travaux agricoles

GALZIN Raymond - TRAVAUX AGRICOLES - La Mouline - 05 63 41 32 13

RAYNAUD Philippe - ENTREPRISE AGRICOLE - ASSAINISSEMENT - EPANDAGE - En Testoulat - 05 63 70 72 37 - 06 82 85 23 20

Bâtiment

BURLET Stéphane - CHARPENTE - Le Bourg - 05 63 58 24 53

CARTIGNY Jean-Louis - MENUISERIE - EBENISTERIE - La Sauzière - 05 63 58 56 44

CASTILLON Patrick MNFP - MENUISERIE - ALU - BOIS - PVC - En Gasquet - 05 61 84 49 42 - 06 26 58 30 23

CAZELLES Nicolas - TERRASSEMENT - PISCINE - MINI-PELLE - ASSAINISSEMENT - En Caussé - 06 77 10 00 86

AUGÉ Didier - ELECTRICITE - Fiac - 06 82 28 42 34 - augedidier@orange.fr

DA RUGNA Gérard - MAÇONNERIE - En Borderie - 05 63 41 47 30

KEROUI CONSTRUCTION - CONSTRUCTIONS TRADITIONNELLES - 1, chemin des Colverts - 06 11 59 76 95

LARROQUE Christophe - PLATRE AND CO - PLAQUISTE - Bellevue - 05 63 58 11 16

LECORNET Dominique - Ô'Minéreaux - PISCINISTE - 3, rue du colombier - 06 36 63 53 54

Pratique

PIERRE ET BOIS TRADITION - CHARPENTE - MENUISERIE - MAÇONNERIE -
Brazis - 05 63 70 61 77

PRADELLES Xavier - PEINTRE DECORATEUR - En Conté - 06 75 06 27 74 - 09
73 01 63 65
xav.pradelles@gmail.com

TOURNIE Jean-Florent - PLOMBERIE - CHAUFFAGE - ZINGUERIE - RAMO-
NAGE - Brazis - 06 67 31 94 57

ZANIBELLATO Sébastien - MAÇONNERIE - En Maurel nord - 06 22 19 54 92

Commerce

CAFE DE FIAC - CAFE ASSOCIATIF - 6, Place du Four - cafe.fiac@gmail.com

L'HERMITAGE - LOCATION DE SALLE - TRAITEUR - L'Hermitage - 05 63 42 06
68

BIRBES Vincent - VENTE DIRECTE - ELEVEUR DE PORCS FERMIERS - La Brette
- 05 63 70 63 75

BRIEUSSEL Véronique TETE A TETE - COIFFURE A DOMICILE - Les Martyrs - 06
12 86 15 06

CHEZ KAREN - PATES FRAICHES - La Bouriatte - 06 60 34 46 12

ESTEVE EARL - VENTE DIRECTE AU DETAIL : VIANDE BOVINE-PORCINE
PRODUITE A LA FERME - En Gilard - 05 63 58 03 50 06 12 58 33 56

LES 12 ETANGS - RESTAURANT - Brazis - 05 63 70 69 88

RAGT - PRODUITS AGRICOLES - La Gare - 05 63 58 12 76

GAEC D'EN MAUREL - Samuel VIDAL Sophie ZANIBELLATO - VENTE DIRECTE
DE VIANDE AGNEAU ET MERGUEZ - En Maurel - 06 48 73 47 42 - site : <https://lagneaudenmaurel.jimdo.com>

GOLF DE FIAC-BRAZIS - 05 63 70 64 70

Enseignement

ECOLE PUBLIQUE - Rue de l'Ecole - 05 63 41 05 64

Hébergement

BASTIE Philippe - GITE - En Cassé - 06 06 91 71 10

BOYER Nelly - GITE - En Coulon - 05 63 41 31 94

CHALETs - Brazis - 05 63 70 50 68

CLARKE Roger - GITE - CHAMBRES D'HOTES - Les Pradailles - 05 63 70 52 07

MAISON YOMA - CHAMBRES D'HOTES - GITE - 2, rue du Barracou - 06 88 57 12 44

Professions libérales

DJARDINS RIBOUD Denis - ENTRETIEN DES PARCS ET JARDINS, (tonte, taille, soins des végétaux et des gazons...) - La Maurélié - 06 66 39 85 29

ESTIEU Sylviane - ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE - Le Cun - 05 63 42 18 49

KS MULTISERVICES - TOUS TRAVAUX - Clareous - 06 71 61 6507

LAGARRIGUE Nathalie - KINESITHERAPEUTE - 7, rue de l'Ecole - 05 63 41 68 51

QUERAT Cécile LARRUE Julie - ORTHOPHONISTES - 1 rue du Jeu du Mail

REGNIER Pierre - ESPACES VERTS PETIT BRICOLAGE - Le Bourg - 05 63 41 44 56

SOLTANE Céline - ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE - Claréous - 06 72 10 91 94

SORE Thérèse BEAURAIN Isabelle - INFIRMIERES - Le Bourg - 05 63 34 49 89

Divers

CHIALVO Roland SR CONNECT - DRONE, IMPRIMANTE 3D, HOLOGRAMME - Brazis - 06 38 37 94 47 - contact@sr.connect.fr

TOUTOU'S FARM - PENSION CANINE FAMILIALE - EN BRIOLS - 06 31 05 46 50

LETTRE D'INFO

A chaque fin de mois, une lettre d'information est envoyée par courriel, dans laquelle vous trouverez toutes les informations, actualités et agenda des activités de la commune. Ce courriel permet aussi de recueillir votre avis sur divers sujets.

**Si vous souhaitez la recevoir,
envoyez votre adresse e-mail à
communedefiac@gmail.com**

PROFESSEUR DÉCAPITÉ : L'ÉCOLE RÉPUBLICAINE DE DEMAIN ?





HAIRIE DE FIAC

Dans le Tarn, le port du masque est obligatoire :

- dans tous les marchés couverts et couverts ;
- à moins de 50 m des entrées réservées au public des crèches, établissements scolaires, du lundi au vendredi de 7h à 22h et le samedi de 7h à 13h ;
- pour tous les regroupements de moins de 10 personnes sur la voie publique de 7h à 3h du matin.

Tant que nous n'aurons pas trouvé un traitement ou un vaccin, le SARS-CoV-2 continuera de circuler et ne permettra pas de nous réunir normalement, soyons respectueux-veuses des autres et appliquons les protocoles sanitaires.

C'est la semaine des marchés de producteurs !
Tous les jeudis à partir de 18h place du Four, et dimanche 27 septembre dès 9h à Brazis



Le jeudi en fin de journée, retrouvez des producteurs de légumes, des pizzas, des plats préparés, de la charcuterie...

Dimanche 27 septembre à Brazis, vous avez rendez-vous avec les producteurs locaux : jus de pomme, biscuits salés et sucrés, légumes, œufs, poulet, miel, brioches, huile, pain...

Le café vous sera offert, et des tables seront disponibles pour boire sur place et discuter à l'abri (sous des barnums). Venez encourager les producteurs qui se déplacent pour vous !

Attention, le port du masque est obligatoire !

Les échos de la commune

- La mise en place du nouvel éclairage public led en remplacement de l'ancienne installation se termine. Cette nouvelle technologie est plus respectueuse de la biodiversité, permet de réaliser d'importantes économies d'énergie et de moduler l'utilisation en fonction des usages. En complément de cette modernisation, certains endroits sans éclairage ont été équipés : des mats solaires ont été implantés à Brazis à la Pointe, à l'impasse des Chênes et des Cottages. Des poteaux ont aussi été rajoutés route du Pont, à la suite de ces travaux, l'entreprise terminera les trottoirs de la rue en Cazareil.
- Vous recevrez bientôt dans vos boîtes aux lettres votre nouvelle adresse (pour ceux dont l'adresse change), votre numéro à coller sur votre boîte aux lettres ainsi que les consignes liées à cette nouvelle adresse. Les panneaux des nouvelles rues seront installés courant octobre.

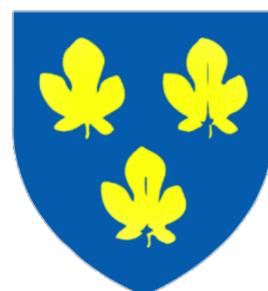
Agenda de fin septembre et octobre à Fiac

- Dimanche 27 septembre et dimanche 25 octobre, retrouvez les marchés de producteurs à Brazis.
- Tous les vendredis, le Café de Fiac propose des repas : [VOUS POUVEZ VOUS INSCRIRE ICI](#).
- Samedi 3 et dimanche 4 octobre, c'est la course sur prairie annuelle du Moto Club Fiacois ! Venez nombreux à cet événement rassemblant des dizaines de coureurs dans plusieurs catégories.



Votre avis nous intéresse !
Nous souhaitons recueillir votre avis sur plusieurs points qui nous posent question. Pour nous répondre, envoyez-nous un courriel à mairie.de.fiac@orange.fr ou appelez-nous au 05 63 58 05 26.

du lundi au vendredi
de 8h - 16h sans interruption



MAIRIE DE FIAC

**CLARTÉ
COMMUNICATION
TRANSPARENCE**

1 RUE DE L'ECOLE • 0563580526 • mairie.de.fiac@wanadoo.fr